

# Liancourt

## magazine



### La Ferme de la Montagne : berceau des Arts et Métiers

Ils font Liancourt :  
Cécile Duquesnoy

Vie municipale :  
Transfert de la  
compétence  
santé

Vie citoyenne :  
Les animaux  
domestiques en  
ville

N° 67  
Juin 2019



# sommaire

numéro 67 • juin 2019

**3 Le mot du maire** Cap sur la redynamisation du centre-ville !

**4 Ils font Liancourt** Cécile Duquesnoy, Principale du collège La Rochefoucauld

**7 Vie municipale** Transfert de la compétence "Santé de proximité d'intérêt communautaire"

**8 Le dossier** La Ferme de la Montagne, berceau des Arts et Métiers

**13 Une ville en mouvement** Un site internet moderne et dynamique

**14 Vues de l'extérieur** À la découverte des cerfs-volants

**16 Évènements** Un succès pour la journée "Arts de rue"

**18 Ça bouge à Liancourt**

**21 Vie citoyenne** Les animaux domestiques en ville

**22 Vues de l'extérieur** Les classes de découverte 2018-2019

**24 Zoom sur** Le Basketball Club du Liancourtois

**25 Liancourt pratique** Permanences des élus

**26 Agenda du centre culturel Alexandre Urbain**

**28 Agenda** Juillet - août - septembre 2019



À la découverte des cerfs-volants  
**page 14**



Les classes de découverte 2018-2019  
**page 22**

Journée "Arts de rue"  
**PAGE 16**



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 67 : juin 2019

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Roger Menn, Valérie Menn, Aurore Menn, Laëtitia Coquelle, Fondation Arts et Métiers, école élémentaire Albert Camus, écoles maternelle et élémentaire Jean Macé, centre de loisirs municipal.

Création et maquette : Daniel Descamps (La Neuville en Hez).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Le Basketball Club  
du Liancourtois  
page 24



## Cap sur la redynamisation du centre-ville !

La Zone d'Aménagement Concerté "Les Abords du Parc" est aujourd'hui arrivée à son terme avec la naissance d'un nouveau quartier structuré autour de l'avenue François Mitterrand et de la rue Victor Hugo. Seul reste à réaliser la maison de santé pluridisciplinaire de La Vallée Dorée dont le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année.

L'heure est maintenant venue de poursuivre les travaux de requalification du centre-ville en redynamisant son cœur historique et notamment la place de La Rochefoucauld. Pour ce faire, la commune de Liancourt a postulé à l'appel à projets "Redynamisation des centre-villes et centre-bourgs" lancé au début de l'année 2019 par le Conseil Régional Hauts-de-France. La région a retenu le projet présenté par l'équipe municipale et sera à nos côtés dans les prochaines années pour la mise en œuvre de celui-ci.

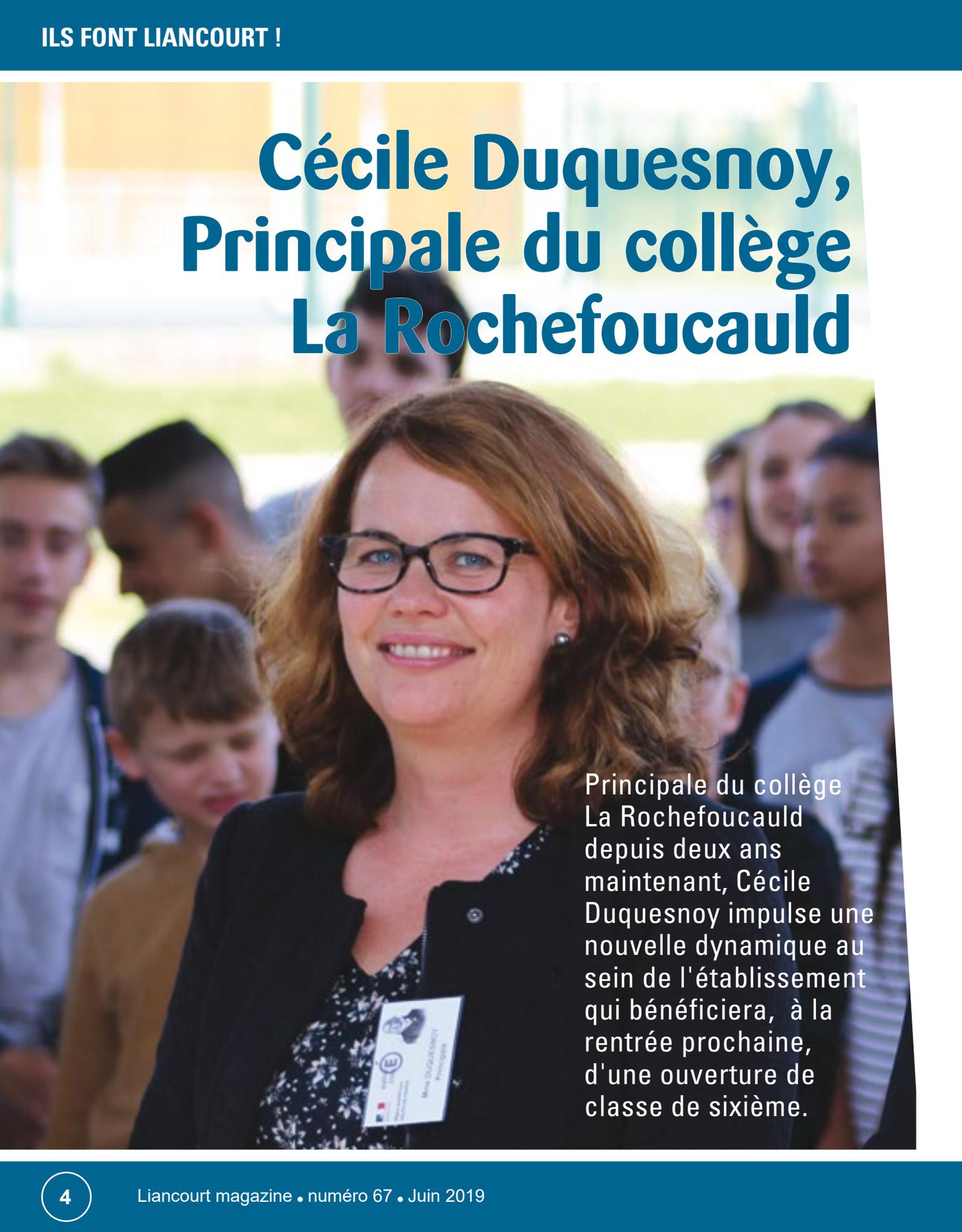
La sauvegarde de notre patrimoine est toujours une volonté forte de la municipalité et nous sommes dans l'attente de l'obtention de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France, afin de poursuivre la rénovation des Communs du Château du Duc de La Rochefoucauld, en installant l'hôtel de ville dans l'aile Est du bâtiment.

L'aménagement de la voirie et des trottoirs de la rue du Général Leclerc ainsi que la sécurisation des abords du groupe scolaire Albert Camus s'achèveront à la rentrée scolaire. Ils ouvriront la voie à un vaste programme de modernisation et de remise en état du réseau routier de la commune. Ils feront l'objet d'un programme pluriannuel avec les priorités suivantes : place du Chanoine Snejdareck et avenue du Général de Gaulle avec sécurisation du groupe scolaire Jean Macé, rue Victor Hugo, avenue Albert 1<sup>er</sup> avec création d'une voie de circulation douce, rue de l'École des Arts et Métiers et enfin rue Jules Michelet. Les choses avancent, au rythme des moyens financiers que nous pouvons mobiliser. L'expérience acquise, le dynamisme et la détermination de l'équipe municipale permettront de continuer à bâtir, avec vous et pour vous, l'avenir de Liancourt.



Roger Menn,  
Maire de Liancourt  
Président de Oise Habitat

# Cécile Duquesnoy, Principale du collège La Rochefoucauld



Principale du collège La Rochefoucauld depuis deux ans maintenant, Cécile Duquesnoy impulse une nouvelle dynamique au sein de l'établissement qui bénéficiera, à la rentrée prochaine, d'une ouverture de classe de sixième.



Cécile Dusquesnoy a débuté au sein de l'Éducation Nationale comme surveillante d'externat puis d'internat. Appréciant de travailler au contact des élèves, elle décide alors de passer un concours afin de devenir Conseillère Principale d'Éducation (CPE). Elle exerce comme CPE durant dix années puis souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et ambitionne de devenir chef d'établissement. Elle obtient en 2013 le concours de personnel de direction et est nommée Principale-adjointe dans un collège à Compiègne. Elle devient Principale du collège La Rochefoucauld à la rentrée scolaire 2017. Elle découvre alors avec plaisir, un collège au sein duquel il fait bon travailler et une équipe pédagogique dynamique et volontaire.

## Une nouvelle gestion des flux des élèves

En tant qu'ancienne CPE, Cécile Dusquesnoy apporte un regard critique sur la gestion des entrées et sorties des élèves. Celle-ci est assez simpliste et les élèves, qu'ils soient externes ou demi-pensionnaires, usagers des transports scolaires ou non, peuvent sortir librement à la fin des cours, dès lors qu'ils bénéficient d'une autorisation parentale. Elle apprend au contact de la CPE Sandrine Quignon, que plusieurs incidents se sont déroulés

aux abords du collège ces dernières années. Cécile Dusquesnoy décide alors, dans un contexte de vigilance accrue suite aux attentats terroristes survenus sur notre territoire national, de sécuriser les flux de collégiens. Depuis septembre 2018, les entrées et sorties du collège ne s'effectuent plus avenue du Général de Gaulle mais par le portail situé rue Louis Lumière. Par ailleurs, le système de carte régulant la sortie des collégiens a été modifié de manière à le rendre plus rigoureux. Enfin, les élèves transportés par bus se rangent désormais dans la cour à 16h30 selon leur destination. Ils quittent le collège progressivement, bus par bus, afin d'éviter un attroupement trop important devant les grilles.

## Un collège ouvert sur l'extérieur

Cécile Dusquesnoy organise des réunions d'information à destination des parents à l'occasion des temps forts de la vie collégienne (rentrée en sixième, orientation en troisième...). Elle a mis en place une journée portes ouvertes à destination des parents et des élèves de CM1 et CM2 afin qu'ils puissent visiter le collège et rencontrer les équipes enseignantes, mobilisées à cette occasion. Des collégiens volontaires guident quant à eux les familles tout au long du parcours.

La Principale va également à la rencontre des parents des élèves de CM2, futurs collégiens, dans les écoles des différents villages du secteur du collège La Rochefoucauld, afin de leur présenter le fonctionnement de l'établissement et de répondre à leurs interrogations.

Depuis deux ans, des passerelles avec les écoles

maternelle et élémentaire Jean Macé toutes proches se multiplient. Elles permettent aux jeunes élèves, futurs collégiens, de se familiariser avec l'établissement et de dédramatiser l'entrée en sixième.

### Le conseil de la vie collégienne

Cécile Dusquenoy, mariée et maman de deux filles âgées de 11 et 13 ans, a également à cœur d'offrir aux collégiens un cadre de vie et de travail agréable. Afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'établissement, elle a souhaité mettre en place un Conseil de la Vie Collégienne (CVC). Principalement constitué d'élèves, il est présidé par Marie-Pierre Laurant, Principale-adjointe et Sandrine Quignon, CPE, en est la Vice-Présidente. Cette instance permet aux élèves de devenir acteurs de leur quotidien. L'un des premiers fruits du CVC est la création d'un véritable foyer au sein duquel les élèves se retrouvent dans un cadre convivial et ludique. Il est animé par deux personnes recrutées en service civique. Les différentes commissions mises en place permettent aux jeunes de s'investir concrètement et de devenir des citoyens à part entière. Ainsi la commission "bal" organise le bal de promotion des classes de troisième, la commission "déco & co" est chargée de l'aménagement du foyer...

### La promotion des élèves de troisième

Afin de sacraliser la classe de troisième, dernière année au sein du collège et année de passage du brevet, Cécile Duquesnoy a souhaité, en collaboration avec l'équipe pédagogique, attribuer un nom à chaque promotion. A son arrivée en septembre 2017, c'est le nom de Simone Veil qui est retenu afin de rendre hommage à cette femme d'exception, décédée le 30 juin de la même année. Le conseil pédagogique retient, pour l'année scolaire 2018-2019, le nom de Lazare Ponticelli dans le cadre de la commémoration du centenaire de la signature de l'armistice de 1918. La promotion Lazare Ponticelli est officiellement baptisée le 18 septembre 2018 en présence de Nadine Desbaucher-Ponticelli, petite-fille du dernier vétéran de la première guerre mondiale. Des élèves de troisième, volontaires et motivés, ont mené un important travail de mémoire qu'ils ont présenté à Rethondes lors des cérémonies officielles de commémoration, le vendredi 9 novembre 2018 (cf article Vie citoyenne - Liancourt magazine n° 66 - Octobre 2018).



### De nombreux projets pédagogiques pour l'année 2019-2020

Dès la rentrée 2019, les élèves disposeront d'un espace lecture ouvert dans le hall du collège dans lequel ils pourront se rendre lors des récréations. Le journalisme sera à l'honneur avec, dans un premier temps, la création d'une web-radio parrainée par Tristan Sarrat, journaliste chez Virgin Radio. Un club sera mis en place avec une équipe de journalistes permanents et des journalistes pouvant intervenir ponctuellement, en fonction des projets de classe. Les élèves scolarisés en Ulis seront également associés à ce projet. Dans un deuxième temps, un autre club de journalistes sera constitué et concernera cette fois la presse écrite : rédaction d'articles et prise de photos seront au programme avec, à la clé, une publication au sein du bulletin municipal de la ville de Liancourt, le "Liancourt magazine", afin de diffuser largement et valoriser le travail des élèves.

Cécile Duquesnoy rappelle que l'ensemble de ces actions n'est possible que grâce au dynamisme de l'équipe pédagogique et à l'investissement des agents de service dans la vie pédagogique de l'établissement. Ces différentes initiatives sont d'ailleurs couronnées de succès puisque le collège bénéficiera, à la rentrée prochaine, d'une ouverture de classe de sixième. Le nombre d'enfants scolarisés dans le privé amorce enfin une baisse, après une hausse sensible ces dernières années ■

## Transfert de la compétence "Santé de proximité d'intérêt communautaire"



Les élus, lors du conseil municipal du 13 juin dernier, ont accepté à l'unanimité de transférer la compétence "Santé de proximité d'intérêt communautaire" à la Communauté de Communes du Liancourtois-

La Vallée Dorée (CCLVD), afin de mener à bien le projet de maison de santé pluridisciplinaire qui sera installée 30 rue Victor Hugo à Liancourt.

Selon le Conseil National de l'Ordre des Médecins, l'Oise est l'un des départements français les plus durement touchés par les déserts médicaux. On y compte en effet 27 médecins pour 10 000 habitants, toutes spécialités confondues. C'est bien en dessous de la moyenne nationale ou même des départements voisins.

La loi Santé de la Ministre Agnès Buzyn, adoptée en première lecture par les députés en mars dernier, propose certes quelques avancées avec notamment la suppression du "numerus clausus" et de la première année commune aux études de santé dès la rentrée 2020, mais n'est pas à la hauteur du terrible défi de la désertification médicale.

Dans un tel contexte, les collectivités locales deviennent de véritables acteurs afin de lutter contre la pénurie de médecins. Les élus intercommunaux ont décidé d'agir sur ce domaine qui reste l'une des préoccupations principales des citoyens. Ainsi, par délibération du 17 septembre 2018, le conseil communautaire de la CCLVD décidait de valider le principe de construction et de gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire de la commune de Liancourt. Cette décision est née de la volonté d'apporter une réponse médicale à la population du territoire de la CCLVD afin de pallier au déficit de l'offre médicale, de formaliser la coordination des professionnels de santé, de fluidifier le parcours de soin du patient, d'améliorer l'accès aux soins et la prise en charge de la population tout en essayant de rendre attractif le territoire et donc de susciter l'installation de nouveaux praticiens.

Les dossiers administratif et financier de ce projet de maison de santé pluridisciplinaire, portés par Roger Menn, Maire de Liancourt et Vice-Président de la CCLVD, à la demande d'Olivier Ferreira, Maire de Bailleval et Président de la CCLVD, ainsi que le projet médical élaboré par le Docteur José Cuheval, médecin généraliste à Liancourt, en collaboration avec les professionnels de santé du territoire, ont été approuvés par l'Agence Régionale de Santé "Hauts-de-France" qui a donné son accord à cette réalisation.

Les services de la Préfecture de l'Oise ont par ailleurs préconisé le transfert de la compétence "Santé de proximité d'intérêt communautaire" afin de pouvoir mener à bien ce projet. La CCLVD, par délibération du 13 mai 2019, sollicite donc les communes membres pour qu'elles acceptent de transférer cette nouvelle compétence. Si 2/3 des communes représentant 50 % de la population se prononcent favorablement sur cette question, la CCLVD pourra alors désigner le maître d'œuvre de l'opération. Celui-ci aura pour mission de travailler sur le projet de maison de santé pluridisciplinaire en relation avec les professionnels de santé, d'établir et de déposer le permis de construire et enfin de préparer l'appel d'offres "travaux" et les dossiers de demande de subvention.

## La Ferme de la Montagne, berceau des Arts et Métiers



La Ferme de la Montagne est située sur les hauteurs de Liancourt, 2 avenue de la Faïence. Berceau de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), ce domaine privé, propriété de la Fondation Arts et Métiers depuis 1979, héberge désormais le Centre historique Arts et Métiers.

La Ferme de la Montagne est un site d'une surface de plus de 2 hectares comprenant 1 000 m<sup>2</sup> de bâtiments construits au XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle appartient à la Fondation Arts et Métiers, présidée par Roger Stanchina (Aix 1970) et est administrée par Antoine Bardinet (Bordeaux 1969). Évelyne Dolbet, régisseur du domaine depuis 1985 et Marie-Pierre Rabineau, régisseur-adjoint depuis 2015, accueillent chaleureusement Gadzarts et visiteurs, au sein du Centre historique Arts et Métiers de Liancourt.



## Histoire de la Ferme de la Montagne

L'histoire de la Ferme de la Montagne est intimement liée à François XII Alexandre Frédéric de La Rochefoucauld-Liancourt, un homme épris de progrès scientifique et technique mais aussi de progrès social. Au cours de ses nombreux voyages en Europe et aux États-Unis d'Amérique, le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt acquiert la certitude qu'il faut associer l'enseignement de la théorie à celui de la pratique afin de dispenser une instruction industrielle efficace. Il installe en 1780, au sein d'une des fermes de son domaine, la Ferme de la

Montagne, une école d'apprentis pour les jeunes orphelins et fils de soldats de son régiment, qui forme aux métiers de l'artisanat. Cette École est considérée comme le berceau des écoles d'Arts et Métiers qui se développeront au fil des années. En 1800, l'École quitte la Ferme de la Montagne sur décision du Premier Consul Bonaparte. Elle est transférée à Compiègne dans des locaux plus vastes et adaptés et devient en 1803 l'École d'Arts et Métiers. Le Duc de La Rochefoucauld, de retour d'exil après la Révolution, est ruiné et doit réaménager complètement son domaine. Il crée de nouvelles manufactures performantes techniquement et installe une faïencerie à la Ferme de la Montagne.

Au décès de son père, en 1827, Gaëtan de La Rochefoucauld, troisième et dernier fils du Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, rachète les parts de ses frères aînés et devient marquis de Liancourt. Malheureusement, il n'a que peu de temps à consacrer au domaine et le déclin de celui-ci s'amorce. Il vend la Ferme de la Montagne à Philippe Latour vers 1880. Faute d'entretien, ces bâtiments se détériorent au fil du temps.

En 1973, au congrès des ingénieurs Arts et Métiers à Rouen, certains s'indignent de l'état d'abandon de la Ferme de la Montagne et en appellent à la reconnaissance des Gadzarts envers le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt et le berceau historique de l'ENSAM. Ils lancent une souscription à laquelle répondent 2 886 Gadzarts. Grâce à cela, quelques années plus tard, en 1979, les bâtiments et les terrains entourant la Ferme de la Montagne sont rachetés par "Les Compagnons Gadzarts de Liancourt" et donnés à la Fondation Arts et Métiers. Le site est réhabilité là encore, grâce à de nouveaux dons. Les Gadzarts peuvent ainsi célébrer dignement le bicentenaire de la création de leur École à Liancourt en 1980.

La Ferme de la Montagne héberge aujourd'hui le Centre historique Arts et Métiers qui dispose de différents secteurs d'activités.

### Le Musée National des Ingénieurs Arts et Métiers



L'ingénieur Arts et Métiers est appelé "Gadzarts", une contraction de "gars des Arts". La visite du Musée Gadzarts permet de découvrir et de comprendre la culture Arts et Métiers qui, depuis plus de deux siècles, a été un moteur de la technologie et de l'industrie en France comme dans le monde entier. Une partie du musée est bien sûr consacrée au Duc de La Rochefoucauld-Liancourt. On y découvre également l'histoire de la naissance de l'École et ses évolutions, de la Ferme de la Montagne aux centres de Châlons-en-Champagne, Angers, Aix-en-Provence, Cluny, Lille, Paris, Bordeaux et Metz. Enfin, les grandes réalisations d'ingénieurs Arts et Métiers sont représentées par des maquettes, prototypes et documents. Le musée dispose d'une importante collection de clés d'ex, chefs-d'œuvre représentatifs de chaque promotion, l'une des extrémités de ces clés portant les initiales "AM", signe de l'appartenance aux Arts et Métiers et l'autre extrémité formant un "EX", symbole de "l'Exance" (départ définitif des murs de l'École). Le musée est ouvert le samedi et le dimanche de 14h à 17h (sauf jours fériés). Des visites sont également possibles en semaine mais uniquement sur rendez-vous. La visite est gratuite pour les écoles de Liancourt et le collège La Rochefoucauld afin de permettre aux jeunes liancourtois accompagnés de leurs enseignants de découvrir le passé prestigieux de leur cité.

### Le Centre d'archives historiques Billon-De Andréa

Le Centre d'archives historiques conserve des documents issus de fonds privés et notamment de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers, de la Fondation Arts et Métiers et les fonds personnels d'anciens élèves de l'ENSAM. Il est constitué de dossiers, dessins, plans, affiches, cours, journaux... Ce centre est ouvert aux chercheurs sur rendez-vous. Les différentes archives couvrent la période de 1632 à nos jours et concernent principalement la vie du Duc La Rochefoucauld-Liancourt, l'histoire de l'École des Arts et Métiers de 1780 à nos jours, l'histoire de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers depuis 1847, l'histoire de la Fondation Arts et Métiers et la contribution des Gadzarts au développement technique et industriel depuis plus de deux siècles.





## Les ateliers pédagogiques de la Fondation "du Fer au Savoir"

Depuis 2003, la Fondation Arts et Métiers et la Fondation "du Fer au Savoir" se sont associées pour initier et sensibiliser les jeunes aux sciences et aux technologies. Le site de la Ferme de la Montagne propose ainsi des ateliers pédagogiques et peut accueillir les élèves scolarisés de la classe de CE2 jusqu'au BTS. Ces ateliers reçoivent ainsi chaque année environ 1 200 élèves venant principalement des régions Hauts-

de-France et Ile-de-France. Plusieurs salles font découvrir aux élèves des savoirs différents : la salle Marius Lavet est dédiée au temps (clepsydre, sablier, pendule, montre à quartz, GPS et géolocalisation), la salle Jean Fieux regroupe les matériels destinés au gyroscope et ses applications pour les navires et avions avec simulateur de vol, l'atelier Lucien Vignardet est consacré à l'usinage des métaux, enfin la salle Delahaye-Marque permet de découvrir l'électricité, le calcul binaire, les transistors, les frottements, la vapeur, la poussée d'Archimède et les montgolfières. Les ateliers pédagogiques se déroulent en principe sur une journée entière. Le matin les élèves sont répartis en groupe pour des ateliers théoriques et l'après-midi, ils passent avec joie de la théorie à la pratique ! Ils fabriquent ainsi un objet qu'ils pourront ramener à la maison (fusée, montgolfière, éolienne, avion...). A midi, les enfants peuvent, en fonction des conditions météorologiques, déjeuner dans le parc ou dans une salle. Ces ateliers sont animés par des ingénieurs Arts et Métiers bénévoles. La participation financière demandée lors de l'accueil des classes est de 7,50 € par élève, les enseignants et les accompagnateurs bénéficiant quant à eux de la gratuité.

## Des salles de réception et de séminaire



Le domaine dispose de trois salles de réception privées : le salon Garangeat d'une capacité de 25 personnes, la salle Delahaye-Marque d'une capacité de 50 personnes et la salle de La Rochefoucauld, pouvant accueillir quant à elle 90 personnes. Une cuisine professionnelle permet la venue d'un traiteur sur place. Des mariages, baptêmes et fêtes de famille se déroulent régulièrement à la Ferme de la Montagne au sein d'un cadre magnifique et chargé d'histoire. Ces salles peuvent également accueillir des réunions ou séminaires d'entreprise et disposent pour ce faire d'un écran, d'un vidéoprojecteur, d'un micro et d'un accès à internet. Les tarifs de location sont modulés en fonction d'une part, du nombre de personnes accueillies et d'autre part, de la durée de la location.

## Les conférences-rencontres et les visites culturelles

Le Centre historique Arts et Métiers organise des conférences-rencontres les samedis après-midis. Elles traitent de sujets très variés comme les sciences, la musique, l'industrie, l'évolution sociale et sont ouvertes à tous. Vous pouvez retrouver la programmation sur le site [www.fondationartsetmetiers.org](http://www.fondationartsetmetiers.org) mais également dans les flashes info municipaux et sur le site internet de la ville de Liancourt.

Enfin, des visites culturelles et historiques, se déroulant au choix, à la journée, sur deux ou trois jours, sont proposées aux Gadzarts, afin de découvrir la Ferme de la Montagne, berceau des Arts et

Métiers et les vestiges du passé du Duc de La Rochefoucauld-Liancourt. La visite historique de Liancourt est assurée par Michel Mignot (Cluny 1960).

Grâce aux Gadzarts, la Ferme de la Montagne et le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt continuent à diffuser le savoir scientifique et technologique, le Centre historique veillant à faire vivre l'idéal de cet homme d'exception, qui a durablement marqué la vie de notre cité.

Evelyne Dolbet, régisseur du domaine et Marie-Pierre Rabineau, régisseur-adjoint



### CENTRE HISTORIQUE ARTS ET MÉTIERS

Ferme de la Montagne  
2 avenue de la Faïence  
60140 Liancourt

Tél : 03 44 73 12 09

Fax : 03 44 73 54 34

E-Mail : [accueil.liancourt@fondam.fr](mailto:accueil.liancourt@fondam.fr)

[www.fondationartsetmetiers.org](http://www.fondationartsetmetiers.org)  
[www.fondationduferausavoir.org](http://www.fondationduferausavoir.org)

## Un site internet moderne et dynamique



C'est chose faite ! La ville de Liancourt dispose désormais d'un site internet ([www.ville-liancourt.fr](http://www.ville-liancourt.fr)) moderne, dynamique et interactif.

Les élus ont fait le choix de s'orienter vers un site moderne, facile d'utilisation et très dynamique. Certes beaucoup de communes de notre taille disposent d'un site internet depuis de nombreuses années mais bien souvent, ces sites ne vivent guère et restent figés durant des semaines voire des mois.

Au contraire, le site mis en place depuis le 28 février 2019 permet aux internautes de consulter les dernières actualités et l'ensemble des prochains événements programmés dans notre cité. Une rubrique située en page d'accueil, intitulée "Photos et vidéos", propose des catalogues d'images des grands événements qui se sont déroulés dans la cité : journée "Arts de rue", repas des seniors, cavalcades, spectacles de danse, de l'S.Pass'Jeunes...

Le site internet de la ville de Liancourt dispose de la technologie "responsive web design" qui permet à une page web ou à une image de se redimensionner et de s'adapter à la taille d'écran du terminal utilisé. Il est donc consultable à tout moment de la journée, de son smartphone, comme de sa tablette ou de son ordinateur. Les différentes informations sont classées au sein des chapitres : Bienvenue à Liancourt, Vie municipale et citoyenne, Vivre à Liancourt, Loisirs et vie associative, Cadre de vie, Démarches et infos pratiques.

L'ensemble des publications de la ville de Liancourt, c'est-à-dire les flahs info et les Liancourt magazines, sont également en ligne dans la rubrique "Publications". Des accès directs permettent, quant à eux, de trouver rapidement une information utile comme les menus du restaurant scolaire ou les travaux en cours. Deux formulaires "Signaler un problème" et "Contacter la mairie" permettent d'établir un lien direct entre les citoyens et les services administratifs de la commune ainsi que les élus municipaux. Enfin les internautes peuvent chercher dans les différents annuaires (des équipements, des associations, des

commerçants et artisans, des professions de santé et des autres professions libérales) les numéros de contact, les adresses ou tout renseignement utile.

La création du site internet de la ville de Liancourt est un nouvel outil au service des Liancourtois qui permettra d'aborder sereinement la mise en place progressive de la dématérialisation des démarches administratives, qui devrait s'accélérer dans les prochaines années.

### ALERTES SMS

Le site internet de la ville de Liancourt permet l'envoi d'alertes SMS qui concernent quatre thèmes :

- météo
- travaux et circulation
- vie scolaire, enfance et jeunesse
- infos pratiques

Si vous souhaitez être informé de l'ouverture des inscriptions au centre de loisirs municipal, des restrictions de circulation, des vigilances météo... abonnez-vous aux alertes SMS sur : [www.ville-liancourt.fr](http://www.ville-liancourt.fr)

### LIANCOURT NEWS

Le site permet également l'envoi aux abonnés d'une newsletter mensuelle sur laquelle vous retrouverez des informations utiles sur la vie de notre cité. Il suffit pour cela de cliquer sur "S'inscrire à la newsletter" et de renseigner votre adresse mail.



## À la découverte des cerfs-volants

Les enfants du centre de loisirs municipal se sont rendus le vendredi 12 avril dernier, aux 33<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Cerfs-volants de Berck-sur-Mer.

Quarante-huit enfants âgés de 6 à 11 ans et leurs animateurs sont partis dès huit heures du matin en autobus pour se rendre à Berck-sur-Mer. Ils sont arrivés sous le soleil et ont tout d'abord fait une balade poétique sur le sable, à la découverte des "jardins du vent", composés de créations originales 100 % recyclées. Parterres de fleurs, moulins à eau, mobiles, personnages et animaux composés de bouteilles en plastique, CD, toiles et papiers s'animent et chantent grâce au souffle de la brise... Une manière originale de donner une seconde vie aux produits de consommation du quotidien !





Durant l'après-midi, grâce à un vent fort, les enfants ont pu admirer les magnifiques et impressionnants cerfs-volants de ces rencontres internationales. Un spectacle magique qui en a émerveillé plus d'un ! Enfin, ils ont pu faire voler leurs propres cerfs-volants et planter leurs éoliennes dans le sable. Tous ces objets avaient été fabriqués durant la première semaine des vacances de printemps au centre de loisirs municipal.

Tout le monde était de retour à Liancourt à 19 heures et les enfants, comme leurs parents, ont vivement remercié le Directeur, Cyril Chivot-Guyot, pour cette belle journée.



# Un succès pour la



A l'occasion de l'ouverture du city stade, la municipalité a organisé le samedi 18 mai une journée festive "Arts de rue" en direction des jeunes destinée à leur faire découvrir ce nouvel équipement sportif.

Les travaux de construction du city stade se sont achevés au début du mois de mai et le site a été ouvert au public le 18 mai 2019 à l'occasion de la manifestation "Arts de rue". Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, avait préparé un programme varié composé d'initiations au foot freestyle, à la danse hip hop, au kin-ball, d'ateliers poska, d'une démonstration de graff par l'artiste Lacriz, d'une cible de foot gonflable géante et de bubbles.

Trois associations sportives ont répondu présent à notre invitation et nous les remercions vivement pour leur

implication dans la vie locale. Elles ont pris possession du site constitué de quatre terrains de sport Le Football Club Liancourt Clermont a organisé tout au long de l'après-midi des minis tournois de foot. Le Basketball Club du Liancourtois et l'Association Sportive de Basketball du collège La Rochefoucauld ont, quant à eux, alterné les concours de lancers-francs et les minis tournois. Il y a avait du monde au rendez-vous et de nombreux jeunes ont pu découvrir et s'appropriier ces quatre terrains du city stade.

Des animations plus pédagogiques étaient également



# journée "Arts de rue"



présentes avec un jeu de prévention "Sous le coup de la loi" proposé par La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile ainsi qu'un stand tenu par des jeunes filles du lycée Cassini pour sensibiliser le jeune public à la problématique du harcèlement de rue. Les enfants ont également été initiés au cécifoot (football adapté aux déficients visuels).

La journée s'est achevée par la présentation d'une chorégraphie "Charlie Chaplin" préparée lors des vacances de printemps par les ados de l'S.Pass'Jeunes, puis par une démonstration de foot freestyle et une battle

hip hop. Des lots ont été remis aux gagnants des différents concours de foot et de basket. Enfin Roger Menn, Maire de Liancourt, a remercié l'ensemble des participants et notamment les nombreux bénévoles présents lors de cette journée. Il a rappelé le coût global de ce nouvel équipement qui s'élève à 246 263 € en indiquant le montant des subventions obtenues de l'Etat (15 000 €), du Conseil Régional Hauts-de-France (24 322 €) et du Conseil Départemental de l'Oise (53 980 €). Il a ensuite invité les participants à lever le verre de l'amitié.



## Joyeuse Fête du court métrage !

Du 13 au 19 mars 2019, à l'occasion de la Fête du court métrage, Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, a accueilli tout au long de la semaine la quasi-totalité des classes des écoles liancourtoises au centre culturel Alexandre Urbain. Les élèves des classes des écoles maternelles ont visionné le programme "Abracadabra" et ceux des écoles élémentaires les programmes "Drôles de bêtes" et "C'est fantastique". Une semaine culturelle très appréciée des enseignants et des enfants qui découvrent des courts métrages de qualité de manière totalement gratuite.



## Exposition "Il y a 70 ans"



L'association "Catenoy, la vie comme avant" a présenté son exposition "Il y a 70 ans" du 27 avril au 11 mai 2019 à la médiathèque Lucien Charton. Ces bénévoles passionnés d'histoire ont reconstitué les principales scènes de la vie quotidienne des Français en 1949 à travers différents tableaux : l'épicerie, l'école, la salle à manger... Un véritable voyage dans le temps qui a permis aux élèves des classes en visite à la médiathèque de découvrir la première télévision, un ancien fer à repasser, l'école d'après-guerre et les toilettes au fond du jardin...

## Journée nationale de la déportation

Dimanche 28 avril dernier, Roger Menn, Maire de Liancourt, entouré de son équipe municipale et des associations patriotiques, a rendu hommage aux victimes de la déportation. Il a rappelé, lors de cette commémoration, que le message des déportés est d'une brûlante actualité face à la montée du nationalisme, de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme et au déchaînement des fanatismes politiques et religieux. La journée du souvenir est un appel afin de poursuivre nos efforts dans la sauvegarde de nos valeurs Républicaines "Liberté-Égalité-Fraternité".



## Courses cyclistes du Quartier des Ducs



Les courses cyclistes du Quartier des Ducs, organisées par l'Avenir Cycliste de Catenoy, se sont déroulées le mercredi 15 mai sous le soleil. Le sol sec a permis aux sportifs de disputer ces compétitions à très vive allure. La remise des récompenses s'est déroulée à la salle Guy Lejeune en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt. On peut saluer les victoires d'Edgar Engels et de Christophe Dalanson, membres de l'Avenir Cycliste de Catenoy, arrivés respectivement premier et second dans la 2<sup>ème</sup> catégorie. Les organisateurs ont vivement remercié la ville de Liancourt pour son soutien logistique et financier.

## Comédie musicale "Le roi lion"

Vendredi 24 mai 2019, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de Mesdames Ragois et Philippard ont présenté à la salle annexe Guy Lejeune, la comédie musicale "Le roi lion". Le public nombreux a tout d'abord admiré les décors entièrement réalisés par les enfants avant de découvrir un spectacle vivant et émouvant, composé de saynètes, chants et chorégraphies. Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, a félicité les enseignantes et leurs élèves pour la qualité de leur prestation.



## Charlie Chaplin à l'honneur



La semaine "Charlie Chaplin" s'est déroulée du 18 au 25 mai 2019. Onze classes des écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé, les classes Ulis et option cinéma du collège La Rochefoucauld, ont été accueillies au centre culturel Alexandre Urbain par Thierry Balliner, Premier adjoint et coordonnateur du projet, pour une projection de films de "Charlot". La médiathèque Lucien Charton accueillait, quant à elle, une exposition sur le manoir "Chaplin's world" réalisée par les Amis de l'Histoire. Cette semaine thématique s'est achevée par un spectacle auquel ont participé l'ensemble "Appassionato" de l'école municipale de musique et les élèves de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale.

## Fête de l'école élémentaire Albert Camus

L'Association de Parents Indépendants "Le Petit Coup de Pouce" a organisé, le vendredi 7 juin dernier, la fête de l'école élémentaire Albert Camus. Au programme de cette fête de fin d'année, un spectacle, une exposition, des jeux, du maquillage, des boissons et des gâteaux... De quoi réjouir petits et grands, et ce malgré une météo capricieuse ! Ce fut également l'occasion de récolter des fonds qui permettront de soutenir financièrement les actions pédagogiques qui seront mises en œuvre au sein de l'école l'année prochaine.



## Accueil d'une délégation allemande



Le comité de jumelage Liancourt-Mainburg a accueilli une délégation allemande du 8 au 10 juin 2019. Une visite courte mais avec un programme chargé préparé par Patricia Camberlin, Présidente du comité de jumelage français, en collaboration avec Rolf Lefeber, Président du comité de jumelage allemand. Nos hôtes se sont notamment rendus à Rouen à l'occasion de l'Armada 2019. Lundi matin, Roger Menn, Maire de Liancourt et Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée des jumelages, ont reçu les Allemands et les familles d'accueil françaises au restaurant scolaire pour une réception officielle autour d'un petit-déjeuner.

## Le FCLC remporte la coupe Objois 2019

Lundi 10 juin dernier, l'équipe senior du Football Club Liancourt Clermont (FCLC) a affronté l'USE Saint-Leu d'Esserent sur le stade de Berthecourt. Lors de la première mi-temps, nos adversaires ont marqué un but et le FCLC a égalisé lors de la deuxième mi-temps. Après des prolongations infructueuses, les deux équipes ont été départagées par les tirs au but. Le FCLC s'est imposé grâce à deux magnifiques arrêts de son gardien de but. Roger Menn, Maire de Liancourt et Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports, étaient présents pour soutenir le FCLC, ils ont félicité les joueurs à l'issue du match.



# Les animaux domestiques en ville

***De plus en plus de citoyens décident de devenir propriétaires d'animaux de la ferme (poules, chèvres, moutons, chevaux...). Mais attention, la présence de ces animaux dans son jardin, en ville, ne doit en aucun cas constituer une nuisance pour le voisinage.***

Aucune législation n'interdit de détenir des animaux domestiques de la ferme. Cependant, le règlement sanitaire départemental établit les règles relatives aux animaux domestiques avec le voisinage et prévoit notamment :

- "qu'il est interdit d'élever et d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs dépendances et leurs abords, des animaux de toutes espèces dont le nombre, le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité du voisinage."
- "qu'il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage."
- "que les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers, doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire, les fumiers doivent être évacués en tant que de besoin pour ne pas incommoder le voisinage."



Si vous faites de l'élevage d'agrément, vous n'êtes certes pas tenu de respecter une certaine distance par rapport à l'habitation de votre voisin. Toutefois, l'article R. 1336-5 du Code de la Santé Publique stipule que : "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité." Ainsi, si le chant du coq, le caquètement des poules, le bêlement de la chèvre sont considérés comme des bruits normaux de voisinage à la campagne, ce n'est pas le cas en ville !

Bien sûr, les animaux ne doivent pas vagabonder sur la voie publique ou chez le voisin, sachant que vous êtes responsable des dommages causés par ces derniers (article 1243 du Code Civil). Vous devez donc impérativement prévoir un enclos.

Il est important de rappeler que les ovins et les caprins doivent obligatoirement être identifiés par une boucle à l'oreille. Cela doit avoir été fait par l'éleveur et le propriétaire doit veiller au maintien de l'identification pour la traçabilité de l'animal. Si cela n'est pas fait, vous devez donc vous mettre en conformité en vous déclarant auprès de l'Établissement Départemental de l'Élevage (EDE), afin obtenir un numéro de cheptel, et ce, même si vous ne possédez qu'une seule chèvre ou un seul mouton !

Le respect de certaines règles de bon sens lorsque l'on réside en ville permet d'éviter les nuisances relatives au bruit et aux odeurs et donc les conflits de voisinage. Ainsi, évitez le coq dans votre poulailler, entretenez et nettoyez régulièrement les enclos, n'entreposez pas le fumier près de chez votre voisin ou de la voie publique et clôturez l'espace réservé aux animaux dans votre jardin.

# Les classes de découverte 2018-2019



Au cours de cette année scolaire, des classes de découverte ont été organisées dans trois écoles de la ville et ont été financées à hauteur de 55 % par la municipalité. Ces séjours constituent pour les élèves des moments importants de partage et d'apprentissage.

Les élèves des classes de CE2/CM2 de Madame Philippard et CM1/CM2 de Madame Ragois, de l'école élémentaire Albert Camus, ont participé du 3 au 9 février 2019, à une classe d'environnement à Saint-Jeoire, en Haute-Savoie. Lors de ce séjour, les enfants ont découvert les joies de la neige et ont pu s'initier à la pratique du ski grâce aux cours dispensés chaque jour par des moniteurs de l'École de Ski Française.





Puis ce fut au tour des élèves de CM2 des classes de Monsieur Renault et Madame Lepron de l'école élémentaire Jean Macé de quitter Liancourt pour un séjour en Poitou-Charente du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019. Les enfants, après avoir découvert les différentes attractions du parc du Futuroscope durant deux jours, ont également visité le marais Poitevin et la centrale nucléaire de Civaux au bord de la Vienne.



Pour finir, les jeunes élèves des classes de petite section de Madame Walbecq et de petite et moyenne sections de Madame Delabye de l'école maternelle Jean Macé, se sont rendus les 6 et 7 mai dernier à Clairoux pour pratiquer les arts du cirque, encadrés par des professionnels de la compagnie "La Lanterne Magique". Ils ont ainsi été initiés au jonglage, aux acrobaties ainsi qu'au travail de l'équilibre.



La municipalité participe à hauteur de 55 % aux frais de séjour des classes de découverte afin de diminuer le coût de ces voyages pour les familles liancourtoises. Cela représente pour l'année 2019 une dépense totale de 28 707 € .

# Le Basketball Club du Liancourtois

Après plusieurs années de disparition, le basketball est de retour dans notre cité avec la création d'une nouvelle association : le Basketball Club du Liancourtois.

Le club sera affilié à la Fédération Française de Basketball à la rentrée prochaine et a de nombreux projets. Il souhaite constituer une équipe senior masculine et pourquoi pas une équipe senior féminine ainsi qu'une équipe cadet, si les joueurs sont au rendez-vous. Un troisième entraîneur devrait également rejoindre l'équipe. Afin de se faire connaître et d'attirer de nouveaux basketteurs, l'association est présente lors des temps forts de la commune.

Ainsi, le Basketball Club du Liancourtois a participé à la journée "Arts de rue" qui s'est déroulée sur le city stade le 18 mai dernier, et a organisé tout au long de l'après-midi, des minis tournois et des concours de lancers-francs. Les membres de l'association seront également présents le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 4<sup>ème</sup> Forum des associations et services de la ville de Liancourt, salle Guy Lejeune, afin de présenter le club et son fonctionnement.

Si vous souhaitez pratiquer ce sport d'équipe, que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez pas à rejoindre le Basketball Club du Liancourtois où une équipe dynamique et sympathique vous attend.



Pauline Bertrand, la Présidente, Stéphane Delunel, le Vice-Président et Mélanie Correia Pinto, la trésorière, sont à l'origine de la création du Basketball Club du Liancourtois en octobre 2018. Ces joueurs passionnés ont fait le pari de constituer une nouvelle association de basketball à Liancourt et de mettre en place des équipes pour la pratique "loisirs" mais également la compétition.

Et le pari semble réussi puisque ce tout jeune club compte déjà 35 licenciés. L'école de basketball accueille les enfants de 5 à 11 ans. Les entraînements se déroulent au gymnase du collège La Rochefoucauld, chaque samedi matin de 10h à 12h. Ils sont encadrés par deux entraîneurs (Stéphane Delunel et Pauline Bertrand) et six jeunes membres de l'association qui se relayent chaque week-end. Le club dispose également d'une équipe "loisirs" qui regroupe une vingtaine d'hommes et de femmes âgés de 16 à 50 ans. Les entraînements se déroulent dans la joie et la bonne humeur les mardis et jeudis, de 19h à 21h30, toujours au gymnase du collège.



**Contact :**  
Pauline Bertrand, Présidente

**Tél :** 06 32 38 09 59

**Courriel :** [bcliancourtois@gmail.com](mailto:bcliancourtois@gmail.com)

**Facebook :** [basketball club du Liancourtois](#)

# Permanences des élus



## Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : [commune.liancourt60@orange.fr](mailto:commune.liancourt60@orange.fr)

## Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

## LE MAIRE

### Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,  
de l'environnement et de l'école  
municipale de musique

Permanence les samedis  
de 10h30 à 12h00 en mairie



### Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)  
les jeudis de 17h30 à 19h00  
en mairie



### Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la  
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Valérie Menn

Chargée de la petite enfance,  
de l'enfance, de la jeunesse, de  
l'information, de l'administration  
générale et du personnel

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,  
des bâtiments communaux,  
du développement économique,  
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis  
de 16h00 à 17h30 en mairie



### Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis  
de 14h30 à 16h30 au centre  
culturel Alexandre Urbain,  
5 rue du Général Leclerc



### Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)  
les samedis de 10h00 à 12h00  
en mairie



### Laëtitia Coquelle

Chargée des affaires scolaires

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### CONCERTS



Samedi 28 septembre à 20h45 :

#### "ROCKSLAVE"

Les musiciens de "Rockslave" ont été bercés sur les musiques du classic rock, d'Eric Clapton à Queen en passant par Guns N'Roses et Led Zeppelin. Le groupe, emmené par deux voix féminines, tantôt puissantes tantôt mélodieuses, vous invite à un voyage musical afin de revivre les plus belles heures du rock classique, des années 70 à nos jours. Bonnes vibrations garanties !

<https://www.facebook.com/Rockslave60/>

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 5 octobre à 20h45 :

#### "QURI QANCHA"

Créé en 2007, le groupe "QURI QANCHA" a pour objectif de faire partager et découvrir le folklore latino-américain et ses instruments traditionnels. Ces quatre passionnés des sonorités des Andes vous invitent à vous évader sur les musiques du Pérou, de la Bolivie, de l'Équateur et du Chili. La flûte de pan est bien sûr à l'honneur de ce concert.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 19 octobre à 20h45 :

#### "AZNAVOUR TOUJOURS"

Le spectacle "Aznavour toujours" rend hommage à cet immense artiste dont l'œuvre a marqué des générations entières. Les chansons de Charles Aznavour parlent du temps qui passe, de la mort, des amours perdus et de thèmes qu'il fut le premier à aborder, comme l'homosexualité et le suicide. Pascal Solal au chant et à la guitare, Yves Voiret au piano et claviers, Vincent Duez à la basse et Fabrice Petit à la batterie vous proposent de redécouvrir la beauté et la force de ces chansons interprétées avec beaucoup de cœur.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 16 novembre à 20h45 :

#### "FULL AUDIO TUNE"

Ce quatuor est originaire de Creil. Full Audio Tune dit "F.A.T." propose un rock'n'roll audacieux et organique (Queens of the Stone Age, Led Zeppelin). Raphaël Bouchaud, chanteur du groupe, David d'Amico à la batterie, Nicolas Sanvoisin à la basse et Hugo Gautier à la guitare, vous invitent à faire vos premiers pas dans leur univers. "F.A.T." : un voyage musical à découvrir sur scène.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 23 novembre à 20h45 : "IRMINSUL"

#### Première partie "MESSALINE"

Formé en 2004, "IRMINSUL" délivre un hard rock puissant et riche, écrit dans la langue de Molière... Avec Pascal Borniche alias "Bassman" à la basse, Guillaume Coulon alias "Goyon" au chant et Guillaume Chefdeville dit "Lou" à la batterie, le groupe a participé à plus de 150 concerts dans l'hexagone. Après un an d'absence, le trio revient avec un troisième et nouvel album "Ermite". Le groupe "Messaline" assure la première partie de cette soirée dédiée au hard rock français. Avis aux amateurs...

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 30 novembre à 20h45 :

#### "DAUD ET DAVID'BAND"

Ce groupe s'est formé en 2005 à l'hôpital de Creil et regroupait, à l'époque, de jeunes internes en médecine, passionnés de musique. Quelques années plus tard, David au chant, Pascal à la basse, Daoud et Jérémie à la guitare, Ludo à la batterie et Thierry au piano, vous proposent une soirée pop-rock en reprenant des tubes des années 80 et 90 mais également des musiques actuelles.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €

## JEUNE PUBLIC



Samedi 21 septembre à 16h30  
CINÉMA ENFANT : "FERDINAND"

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et arraché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Samedi 12 octobre à 16h30  
SPECTACLE POUR ENFANTS  
(à partir de 6 ans) :

"DRÔLES DE SORCIÈRES"

Les sorcières ont mauvaise réputation, on le savait déjà, mais pourquoi ? Parce qu'elles sont vieilles, laides et méchantes ? Parce qu'elles ne sont pas comme tout le monde ? Et si on avait peur des sorcières parce qu'elles en savent plus que nous ? Nathalie Bondoux, conteuse marionnettiste, vous propose de découvrir à travers des contes traditionnels d'origines diverses, les différents visages de celles que l'on nomme "les sorcières".

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Mercredi 4 décembre à 16h30  
SPECTACLE POUR ENFANTS :  
"ROMANO"

Pasqual Romano vous présente un spectacle interactif regorgeant de jeux de mots, subtilités, gags et effets magiques spécialement créés pour le jeune public. Les enfants vont devenir, le temps d'un après-midi, de petits magiciens car ils seront invités à rejoindre l'artiste sur scène afin de participer à la réalisation des tours. Abracadabra : rires, illusions et surprises seront au rendez-vous !

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Samedi 14 décembre à 16h30

CINÉMA ENFANT :  
"MISSION NOËL"

Afin d'apporter aux millions d'enfants du monde leurs cadeaux, le Père Noël a remis ses rennes et son traîneau pour utiliser la technologie la plus avancée. A bord d'un gigantesque appareil supersonique pouvant transporter des milliers d'elfes, il peut effectuer en une nuit sa tâche gigantesque. Il est secondé par ses fils, le surdoué Steve et le maladroit Arthur. Quand un enfant sur 600 millions est oublié, le Père Noël et Steve considèrent que ce n'est pas si grave. En revanche, pour Arthur, il s'agit là d'une terrible injustice qu'il va chercher à réparer en apportant, lui-même, ce cadeau...

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €

## EXPOSITIONS

- Du 21 septembre au 19 octobre 2019 : NICOLAS DUMANOIR (TECHNIQUE MIXTE)
- Du 16 novembre au 14 décembre 2019 : MICHÈLE ROBERT (ASSOCIATION "COUP DE PATTE")

**Centre culturel Alexandre Urbain**  
**5 rue du Général Leclerc**  
**60140 LIANCOURT**

**Vente de billets tous les samedis de 10h00 à 12h00 et le jour du spectacle, 30 minutes avant le début de la séance.**

**Renseignements au 03 44 32 38 21 les samedis de 10h00 à 12h00 et 30 minutes avant chaque spectacle.**



## AGENDA

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2019

Les dates à retenir

- **SAMEDI 13 JUILLET** : Bal populaire et restauration organisés par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt dans le jardin de la médiathèque. Feu d'artifice place Verte
- **DIMANCHE 14 JUILLET** : Célébration de la Fête Nationale  
9h00 : rassemblement devant le monument aux morts situé parc de l'hôtel de ville
- **MERCREDI 24 JUILLET** : Spectacle "Dana et sa tribu", organisé par l'S.Pass'Jeunes et le centre de loisirs municipal  
De 18h30 à 22h00 : place Verte
- **DIMANCHE 28 JUILLET** : Course cycliste UFOLEP  
Avenue Louis Aragon
- **DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE** : Cérémonie de commémoration de la libération de Liancourt et hommage aux résistants Pasquier et Rival  
11h00 : rassemblement devant la stèle située route départementale 29 (à la sortie de Liancourt, en direction d'Angicourt)
- **DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE** : 4<sup>ème</sup> forum des associations et des services  
De 10h00 à 17h00 : salle Guy Lejeune
- **LUNDI 2 SEPTEMBRE** : Rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville
- **SAMEDI 14 SEPTEMBRE** : Après-midi d'automne pour les enfants organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt  
Salle Guy Lejeune

